

**NOTE D'INFORMATION****LES GRANDS AXES DU RAPPORT DE SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU SUR LA SITUATION EN RCA
PRESENTÉS AUX 15 MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITÉ**

La réunion du Conseil de sécurité consacrée, le 23 octobre dernier, à la République centrafricaine, se tient chaque quatre mois à l'occasion de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Centrafrique, a indiqué ce mercredi la porte-parole de Mission onusienne, Florence Marchal, tout en rappelant que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a présenté le rapport aux 15 membres du Conseil de sécurité mettant l'accent sur les différents points énumérés ci-après :

En premier lieu, l'accord politique pour la paix et la réconciliation RCA, qui a été présenté par la Représentante spéciale comme le seul instrument politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. La MINUSCA soutient la mise en œuvre de l'Accord à plusieurs titres : Dans les préfectures, l'appui que la Mission apporte aux mécanismes préfectoraux de mise en œuvre (CMOP) a conduit à une augmentation des initiatives locales visant à promouvoir la prévention des conflits et à une réponse rapide aux alertes concernant la protection des civils. Un autre volet est celui de la promotion d'une transhumance apaisée et prospère avec le soutien de la Mission aux décisions prises lors de la conférence nationale de haut niveau du 13 mai. Ceci inclut l'organisation de conférences, actuellement en cours sur l'ensemble du territoire, et d'activités contribuant à prévenir les conflits, à renforcer progressivement la sécurité des couloirs de transhumance par les forces de sécurité intérieure et à promouvoir la coopération transfrontalière, a dit Florence Marchal.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'APPR, Valentine Rugwabiza, a également mentionné les travaux de construction du premier poste frontalier pilote mixte à Bembéré (préfecture de Lim-Pendé), à la frontière avec le Tchad. Il s'agira du tout premier poste frontalier multiservices du pays à accueillir sous un même toit les forces de sécurité intérieure et les organismes nationaux concernés, dans le but d'améliorer la gestion et le contrôle de la zone frontalière. Enfin, la Représentante spéciale a lancé un appel aux organisations régionales et sous-régionales, en particulier les garants de l'Accord politique et les médiateurs de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) à soutenir davantage la dynamique politique actuelle en facilitant les échanges entre le Gouvernement et les chefs des groupes armés de la CPC qui ont exprimé leur volonté de renoncer à la violence et de revenir dans l'Accord politique.

Le second point mis en avant par la Représentante spéciale est étroitement lié à l'accord politique puisqu'elles en sont l'un des éléments clés : le soutien multidimensionnel de la MINUSCA aux élections locales. Valentine Rugwabiza a affirmé que les élections locales offrent une occasion unique d'améliorer la gouvernance au niveau local en précisant que le Gouvernement centrafricain, la MINUSCA et l'équipe de pays des Nations Unies ont renforcé leur collaboration pour mobiliser une participation large et significative des groupes marginalisés en tant qu'électeurs et candidats, en particulier les femmes et les personnes déplacées internes. Elle a annoncé que 30 000 certificats de naissance avaient été délivrés à des groupes vulnérables, ce qui leur permettra de s'inscrire en tant qu'électeurs lors du processus d'enregistrement des électeurs qui doit débiter le mois prochain. Ceci représente une étape importante vers un cycle électoral inclusif.

Le troisième axe présenté a été celui de la restauration de l'autorité de l'Etat dans tout le pays. Entre juin et octobre, la MINUSCA a apporté un soutien logistique au déploiement de trois gouverneurs, 14 préfets et 62 sous-préfets, tout en renforçant les capacités de 2 500 fonctionnaires afin d'améliorer la fourniture des services de base. Elle a aussi consacré des ressources considérables pour créer des conditions de travail acceptables pour les fonctionnaires déployés dans des zones reculées, en construisant ou réhabilitant 50 installations administratives au cours des deux dernières années. La Représentante spéciale du Secrétaire général a salué la validation de la nouvelle politique et stratégie nationale de défense comme une avancée significative vers la construction d'une armée républicaine, représentative de la diversité centrafricaine. Elle a félicité le Gouvernement pour son

engagement à remplir ses fonctions régaliennes de protection de la population et de l'intégrité territoriale en confirmant que la MINUSCA continuera à soutenir les cadres stratégiques pertinents du Gouvernement en matière de réforme du secteur de sécurité et de gouvernance.

Enfin, la Représentante spéciale du Secrétaire général a rappelé le rôle essentiel de la MINUSCA pour le retour à la stabilité et à une paix durables en Centrafrique, qu'il s'agisse de faciliter les conditions nécessaires à l'avancement du processus de paix et du processus politique, de permettre la mise en œuvre par les partenaires au développement, les fonds et agences spécialisés des Nations Unies de leurs programmes en soutien aux communautés et aux administrations locales, comme c'est le cas actuellement à Bambouti, de protéger les civils ou d'aider le Gouvernement à restaurer son autorité dans l'ensemble du pays.

A la lumière des progrès tangibles et transformationnels déjà réalisés en étroite collaboration avec le Gouvernement centrafricain, Valentine Rugwabiza a exprimé son souhait de pouvoir compter sur le soutien continu et concerté du Conseil de sécurité pour prolonger le mandat de la MINUSCA d'une année supplémentaire afin de consolider ces avancées, a fait savoir la porte-parole de la MINUSCA, rappelant que le Conseil se réunira dans les prochaines semaines à propos du renouvellement et du prochain mandat de la Mission.

Sur un autre sujet, Florence Marchal a déclaré qu'un mois après la remise au Ministre de la justice du nouveau bâtiment de la Cour d'appel de Bambari (Ouaka), construit et équipé par la MINUSCA, une nouvelle étape avait été franchie avec l'ouverture, le 25 octobre dernier, de la première session criminelle de la Cour d'appel. L'audience a consisté à vérifier la présence physique des 23 accusés, des candidats à la fonction de juré et la disponibilité des avocats commis d'office. La MINUSCA a assuré la sécurité des convois des accusés entre la prison et la salle d'audience. Elle a également sécurisé le bâtiment de la Cour d'appel. Les procès de cette première session pénale se dérouleront du 5 au 25 novembre 2024, une première depuis 14 ans. La reprise des activités de la Cour d'appel de Bambari, après plus d'une décennie d'interruption, contribue au rétablissement et à la consolidation de l'Etat de droit en République centrafricaine.

Florence Marchal

Porte-parole & Cheffe adjointe

Service de la communication stratégique et de l'information publique

M: +236 75 98 17 13 | Extension: (173) 5548

marchalf@un.org

Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

Bangui, RCA

www.minusca.unmissions.org/

